

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-451/SG/FP portant titularisation de moniteurs d'enseignement spécial du corps territorial de l'enseignement public du premier degré .

n° 73-451/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
16 mars 1973

Numéro JO  
n° 7 du 10/04/1973

Date du numéro  
10 avril 1973

### TEXTE INTÉGRAL

Les moniteurs d'enseignement spécial stagiaires ci-après désignés, déclarés admis aux épreuves du certificat d'aptitude pédagogique de l'enseignement spécial (régime territorial -session 1972) sont titularisés dans leurs fonctions et nommés, pour compter du 1er janvier 1973, moniteurs d'enseignement spécial de 2° classe, 4° échelon : MM. Abdourahman Djama Irab, avec ancienneté conservée de 2 ans 21 jours ; Ali Doualeh Sed, avec ancienneté conservée de 2 ans 21 jours ; Houmed Mohamed Omar, avec ancienneté conservée de 2 ans 21 jours ; Houssein Guirre Bogore, avec ancienneté conservée de 2 ans 21 jours.